



**Boischatel**  
De nature exceptionnelle

## CERTIFICAT

---

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, de la Municipalité de Boischatel, certifie par le présent document que :

1. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était d'au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zon n'excédait pas 21;
2. Le nombre de demandes faites étant de zéro (0);
3. Le deuxième projet de règlement numéro 2022-1147 *modifiant le règlement de zonage numéro 2014-976 et ses amendements afin de permettre, de contingenter et d'encadrer l'usage principal « garderie » dans la zone H1-004* est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat le 29<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.

Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint